

## Utilisation du Covid Safe Ticket en Communauté germanophone

RAG 22/11/2021

Depuis l'avis RAG du 15/10/2021, la situation épidémiologique en Communauté germanophone s'est encore détériorée, le niveau d'alerte est à présent à 5. Se référant à [l'avis générique du RAG sur l'utilisation du CST](#), le RAG confirme donc la recommandation de l'utilisation du CST en Communauté germanophone dans les secteurs prévus dans l'accord de coopération (l'horeca, les clubs de sport et de fitness, les foires commerciales et les congrès, les structures appartenant au secteur culturel, festif et récréatif et les établissements de soins résidentiels pour personnes vulnérables). Le RAG estime également qu'il est proportionné de rendre le CST obligatoire pour les événements pour des seuils plus faibles, y compris pour les événements intra-associatifs. Il convient également de considérer que même en cas d'utilisation d'un CST, les mesures de barrière standard telles que la distance et/ou le port du masque buccal soient maintenues, notamment en cas de contact avec des personnes à risque de COVID-19 sévère et dans les situations où le port d'un masque est possible (par exemple dans le secteur culturel).